

RUPTURE DU CONTRAT D'ACCUEIL
Sur la période probatoire

Coordonnées de la personne accueillie

Nom :

Prénom :

Représenté(e) par :

Adresse :

.....

Né(e) le :

Coordonnées de l'accueillant(e) familial(e)

Nom :

Prénom :

Nom d'épouse :

Adresse :

.....

Objet : lettre de rupture du contrat d'accueil

A, le

- Lettre recommandée avec accusé de réception (AR)

- Copie adressée par courrier simple au Conseil général :

Bureau Agrément accueil familial social - 2, rue des Maillets - 72072 Le Mans cedex 9

M,

Je soussigné(e) *Nom* *Prénom*

Personne accueillie

Représentent légal de *Nom* *Prénom*

Accueillant familial

vous fais part de ma décision de rompre le contrat d'accueil familial qui nous lie depuis

le : (*date du contrat d'accueil*).

Cette rupture survient pendant la période probatoire (art 8 du contrat) :

d'un mois

de deux mois (*un avenant étant signé*).

Les deux parties peuvent donc librement mettre fin à l'accueil.

Ainsi le dernier jour d'accueil sera le

Veuillez agréer, M l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature